

POLITIQUE DES AÎNÉS



Présente
pour les
aînés

MRC 
de Pierre-De Saurel



Ville de
Saint-Ours

Mot du maire

La Ville de Saint-Ours est fière de présenter sa Politique des aînés qui témoigne de l'engagement du conseil municipal de Saint-Ours ; une ville où il fait bon vivre pour les gens de tous âges.

C'est au début de l'année 2014 qu'un comité de travail a été formé dans le but de réaliser la démarche Municipalité amie des aînés (MADA). Le premier objectif consistait à définir les besoins des aînés vivant dans notre collectivité afin de rédiger une politique des aînés et un plan d'action qui leur ressemblent. Les prémisses suivantes ont ensuite servies de toile de fond à cette politique.



- Mettre fin à l'âgisme : processus par lequel des personnes sont stéréotypées et discriminées en raison de leur âge ;
- Adapter nos politiques, nos structures et nos services municipaux à la réalité de nos aînés ;
- Favoriser la participation de nos aînés au développement de notre collectivité saint-oursoise.

De concert avec la MRC de Pierre-De Saurel et les autres municipalités de la région, nous avons travaillé à élaborer la Politique des aînés à notre couleur, et ce, tout en cadrant à l'intérieur d'une démarche régionale.

Nous sommes donc persuadés que la Politique des aînés et le plan d'action qui l'accompagne sauront répondre aux besoins de nos aînés, leur permettant ainsi de vieillir dans notre milieu tout en demeurant actifs.

Je remercie sincèrement les artisans de la Politique des aînés pour leur dévouement.

Sylvain Dupuis
Maire



Mot de la responsable des questions familiales et aînées

Étant mère de deux magnifiques garçons, Guillaume, 13 ans, et Marek, 10 ans, mon implication au sein du comité de la famille faisait appel à mes aspirations fondamentales, soit travailler pour les familles. Ainsi, me préoccuper des besoins de nos aînés allait de soi puisqu'ils font partie intégrante de l'arbre familial ; ils en sont même la base. Du plus loin que je me souviens, la famille a toujours été importante à mes yeux. Je me rappelle encore les réunions familiales du jour de l'An où les générations se côtoyaient le plus naturellement du monde. Je revois les regards d'admiration que l'on portait sur les grands-oncles et les grands-parents qui chantaient et dansaient. Le réconfort que nous allions chercher, bien emmitoufflés dans les manteaux de fourrure ou lors de la dégustation des mets traditionnels ancestraux préparés avec le souci de perpétuer une tradition. Une chose rejoignait tous les gens réunis : l'amour des uns et des autres, l'amour de notre famille. Maintenant, plus que jamais, nous nous devons de répéter ces gestes, ce partage de connaissances, cette ouverture envers l'autre, que l'aîné fasse partie de notre famille réelle ou de notre grande famille que devient aussi la communauté dans laquelle on décide de s'ancre.

Évidemment, nos aînés sont l'essence même de notre communauté, les piliers. Ils évoquent le souvenir du passé et leurs préoccupations ne sont pas bien loin de celles des autres générations qui passeront inévitablement par là. Pour le comité de la famille et des aînés, la distance entre les âges n'a pas d'importance ; chaque génération apporte à l'autre, il suffit d'être ouvert et de stimuler les opportunités d'échanges. C'est dans cet esprit que j'ai souhaité m'impliquer dans ce comité. Les aînés font partie de notre richesse collective et nous nous devons d'être à leur écoute.

Leurs besoins évoluent et il est du devoir des collectivités de s'en soucier. Sans eux, nous ne serions pas là. Il ne faut pas oublier que nous sommes les aînés de demain.

Sophie Poirier

Conseillère au siège n°4 depuis 2009

Responsable des questions familiales et aînées



Le comité local de la famille et des aînés



Le comité local de la famille et des aînés est composé de gens de tous les âges. Tout d'abord, Priscilla Hall (mère de Charlie, 10 ans, et Maxim, 8 ans), Caroline Dupuis (mère de Shawn, 13 ans, Angie, 10 ans et Elly, 8 ans), ainsi que nos deux représentants des aînés, Silvie Vachon (mère d'Élodie et Félix et grand-mère de Miro), ainsi que Robert Beaudreault (père de Véronique et Simon et grand-père de Sam et Chef).

Préambule

La famille est au cœur des préoccupations de la Ville de Saint-Ours depuis de multiples années. Après l'adoption de sa Politique familiale en 2010, la réalisation de la démarche était un incontournable. Bien que les aînés fassent partie intégrante de la famille, ceux-ci vivent certains défis spécifiques qu'il importe de considérer. Cette politique permettra donc de développer, à l'échelle de la ville, un milieu où il fait bon vivre et vieillir !

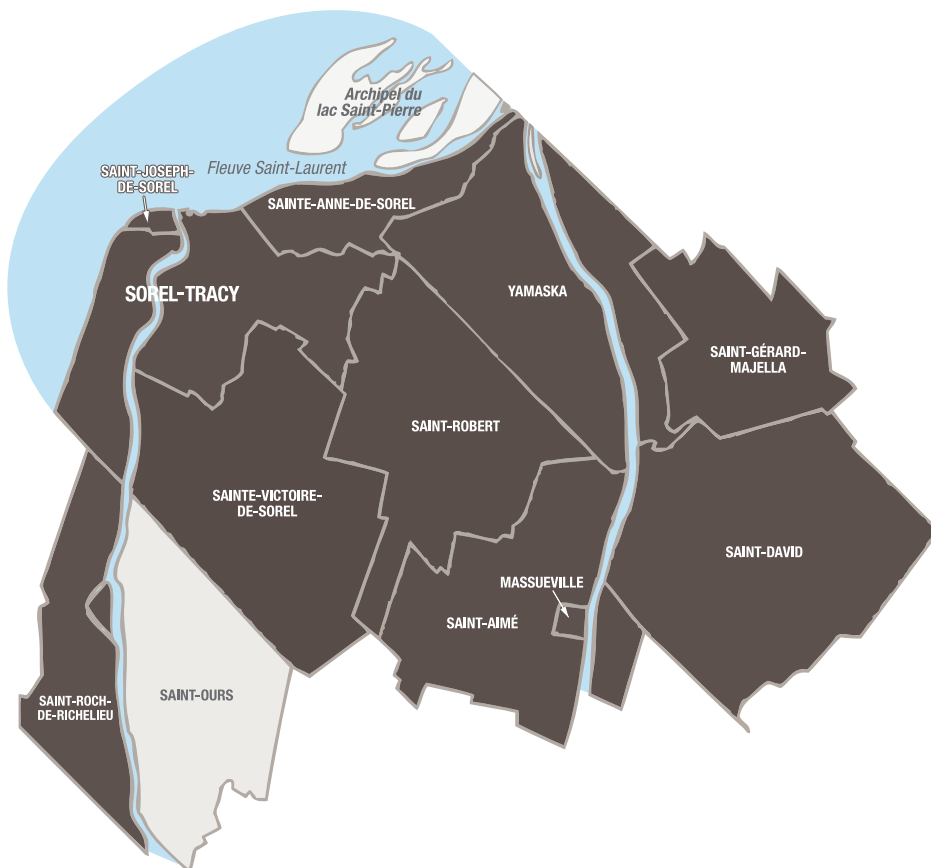
Pour ce faire, un comité formé d'élus et de représentants de la communauté fut mis en place. Une consultation publique fut organisée dans le but de bien comprendre la réalité des aînés résidant à Saint-Ours. Près de cinquante citoyens se sont présentés afin d'échanger sur leurs besoins, mais aussi sur ce qui les rend

fièrs d'être résidents de Saint-Ours ; la vie artistique, la tranquillité et la rivière n'en sont que quelques exemples. Ils apprécient vivre près de la nature et se trouvent privilégiés d'habiter une ville riveraine même s'ils déplorent le manque d'accès publics à celle-ci.

Pas étonnant que leurs plus grandes fiertés sont la rivière Richelieu, la beauté ancestrale du village et l'ouverture des gens. Les aînés désirent avoir plus de contacts avec la rivière et davantage de lieux accessibles pour admirer la nature environnante. Pour les garder heureux, épanouis et en sécurité plus longtemps, nous devons leur fournir des informations précises sur tous les services qui s'offrent à eux, un accès de proximité aux services de santé et des lieux publics mieux adaptés à leur condition.

Portrait de nos aînés

Saint-Ours est une ville de 1 721 habitants répartis sur un territoire d'un peu moins de 60 km². Elle est située aux limites sud-ouest de la MRC de Pierre-De Saurel. La ville a vécu, au cours des dernières années, une augmentation de la population de 1,2 %. De ce nombre, 715 personnes sont âgées de 55 ans et plus, soit 340 femmes et 375 hommes. Il s'agit de 42,5 % de la population, soit un nombre qui, selon le taux d'accroissement projeté, augmentera de 54,1 % au cours des dix prochaines années. L'âge médian de la population de Saint-Ours est de 50,3 ans : 49,5 ans pour les femmes et 50,9 ans pour les hommes. Ce chiffre, comparable à l'âge médian de l'ensemble de la MRC, est de huit ans supérieur à celui de la province de Québec. Ainsi, on peut d'ores et déjà constater que la population de Saint-Ours est vieillissante et qu'il faut impérativement en tenir compte dans la gestion de la municipalité et au sein des perspectives d'avenir de nos élus.



Portrait de nos aînés

POPULATION DE 55 ANS ET PLUS

HOMMES	GROUPES D'ÂGE	FEMMES
100	55 à 59	105
105	60 à 64	75
75	65 à 69	60
45	70 à 74	50
25	75 à 79	30
15	80 à 84	15
10	85 et plus	5
375	TOTAL : 715	340

À Saint-Ours, la fierté des citoyens s'exprime à travers leurs implications et les aînés, pour la majorité retraités, sont très actifs et composent la grande majorité des conseils d'administration des nombreux organismes présents dans la ville de Saint-Ours. C'est le cas, entre autres, du Cercle des Fermières, de l'AFÉAS, du Regroupement littéraire, de la bibliothèque, du Carrefour communautaire l'Arc-en-ciel, des Amis du canal, de la FADOQ, etc. On peut affirmer, sans l'ombre d'un doute, qu'ils sont très actifs dans la communauté. De plus, plusieurs activités leur sont dédiées, que ce soit les cours de mise en forme, de gymnastique intellectuelle ou de langue anglaise ou encore l'accès à Internet et les activités plus artistiques comme la peinture, le vitrail et le tricot. On constate aisément qu'il existe deux types d'aînés : ceux qui sont actifs et fort impliqués dans leur communauté ainsi que ceux qui sont davantage isolés et qui constituent une clientèle plus à risque, sollicitant des besoins totalement différents.

Toutes les deux semaines, l'organisme le Carrefour communautaire l'Arc-en-ciel offre un repas thématique à prix modique. Cette activité nommée « Dîner de l'amitié » est exclusivement dédiée aux gens de 55 ans et plus. Cela leur permet de briser l'isolement et de se réunir dans un esprit festif. D'ailleurs, plusieurs aînés y participent. Ceci permet également à l'organisme de cibler les aînés susceptibles de vivre certaines problématiques. L'organisme offre également un service téléphonique de reconnaissance pour les aînés qui habitent seuls. En cas de non-réponse, les proches et/ou premiers répondants en sont avisés.

Malgré les nombreux services offerts par les organismes du milieu, plusieurs aînés de 75 ans et plus quittent leur maison devenue trop grande. Malheureusement, aucune résidence pour aînés n'est située sur le territoire de la ville de Saint-Ours. Ces derniers sont donc contraints de quitter la municipalité vers les grands centres urbains. L'implantation d'une telle résidence sur le territoire de la ville représente d'ailleurs un élément important pour de nombreux aînés en perte d'autonomie. Sur le territoire de Saint-Ours, le tiers des aînés (37 %), de 75 ans et plus, vivent seuls, d'où il est important de poser un regard sur leur sécurité. Le salaire médian des personnes de 65 ans et plus est de 18 617 \$. Il est le deuxième plus bas de la MRC.





De son côté, le conseil municipal tient compte de leurs besoins et se préoccupe de leur sécurité. Plusieurs exemples d'actions pour les aînés, réalisées ou en cours de réalisation, démontrent cette volonté indéniable. En voici quelques exemples :

- Réalisation d'une étude afin de permettre un accès universel à la salle paroissiale ;
- Élaboration d'une politique d'accueil pour les nouveaux arrivants ;
- Aménagement des trottoirs afin de permettre une circulation sécuritaire des deux côtés de la rue principale et sur une plus grande distance ;
- Climatisation de la salle paroissiale lors des canicules ;
- Rénovation de la salle communautaire, au sous-sol de la salle paroissiale, utilisée principalement par la FADOQ ;
- Clinique de vaccination annuelle à l'hôtel de ville en collaboration avec le CLSC ;
- Utilisation à la hausse du service de transport collectif à Saint-Ours ;
- Inauguration du parc Alphonse-Desjardins comprenant des modules de mise en forme, conçus autant pour les jeunes que les plus âgés ;
- Installation de bancs devant et derrière l'hôtel de ville, au parc Dorion (bord de l'eau), et derrière la salle paroissiale Léo-Cloutier ;
- Aménagement de traverses piétonnières devant la salle paroissiale et vis-à-vis de l'école et de l'église.

Les fondements de la Politique des aînés

DÉFINITION DE L'AÎNÉ

Il existe plusieurs groupes différents au sein même des aînés et il serait faux de prétendre que la réalité d'un aîné de 60 ans est identique à celle d'un individu de 80 ans. Pour la Fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ), une personne est considérée comme étant « aînée » à compter de 50 ans tandis que pour le gouvernement du Canada, c'est plutôt 65 ans. À Saint-Ours, nous considérons que les citoyens sont « aînés » à compter de 55 ans.

En ce qui a trait à la définition proprement dite, nous emprunterons celle de la Politique régionale :

« La famille est la cellule de base de notre société, le premier lieu d'apprentissage, de socialisation et de transmission des valeurs. Qu'il soit enfant, adulte ou aîné, tout individu est donc membre d'une famille et chacun est appelé à contribuer dans la mesure de ses capacités au développement de la société. L'aîné est considéré comme un pilier à l'intérieur de la dynamique familiale et dans notre société. »

NOTRE MISSION

Mettre en lumière les besoins de nos aînés et en tenir compte lors des prises de décisions du conseil municipal qui dicte la conduite de l'administration municipale.

VALEURS

- L'ouverture ;
- L'équité ;
- La loyauté ;
- L'entraide.





Principes directeurs

- Mettre un frein à l'âgisme ;
- Favoriser les échanges et la participation des aînés ;
- Penser et réfléchir en fonction des aînés, c'est-à-dire prendre des décisions en fonction des répercussions de ces dernières sur les aînés de Saint-Ours.

Axes d'intervention

- Administration municipale et organisation des services ;
- Aménagement du territoire et habitation ;
- Sécurité ;
- Loisirs, culture et vie communautaire ;
- Environnement ;
- Transport.



Conclusion

Soyons dynamiques, créatifs et à l'écoute des aînés de Saint-Ours qui forment la majeure partie de notre collectivité. Faisons en sorte que toutes les tranches de la société échangent entre elles, tant les aînés, que les jeunes adultes, les adolescents et les enfants. Unissons nos différences afin de forger une communauté forte et riche en diversité. Favorisons l'entraide, le partage et la tolérance pour préserver et améliorer la qualité de vie dans notre milieu.

Remerciements

Nous tenons à remercier cordialement tous les citoyens et les citoyennes qui se sont déplacés lors de la consultation publique organisée par le comité local de la famille et des aînés. Le document de référence issu de celle-ci constitue la base de la rédaction de la Politique des aînés propre à Saint-Ours. Bien que nous croyons y avoir intégré tous les éléments soulevés lors de l'événement, nous les invitons à demeurer actifs au sein de la démarche afin que la Politique des aînés soit vivante et évolutive. Ainsi, chers citoyens, chères citoyennes nous souhaitons votre implication citoyenne, au gré de vos idées et de vos motivations, afin de réaliser et de bonifier le plan d'action élaboré mis sur pied pour les années 2015, 2016 et 2017.

Bibliographie

Beaudry-Godin, M. (2014). Profil démographique et socioéconomique des aînés de la MRC de Pierre-De Saurel. *Portfolio thématique*. Longueuil : Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie. Direction de santé publique. Surveillance de l'état de santé de la population.

Secrétariat aux aînés, ministère de la Santé et des Services sociaux. *Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés*, édition 2013-2014. La Direction des

Nous concluons en vous présentant l'extrait d'un mot envoyé aux membres du comité local de la famille et des aînés de la part de M. Jean Cadieux, citoyen n'ayant pu participer à la consultation du 22 mars 2014 :

« Sortir une personne de l'isolement, ce n'est pas seulement lui offrir des activités, c'est aussi lui permettre de partager sur sa vie, ce qui est derrière, ce qui est devant pour mieux vivre et ce qui est présent. »

Merci au comité local de la famille et des aînés et au comité régional de la famille, car ils permettent l'échange et la cohésion de groupe primordiaux dans l'élaboration de la politique en général. De plus, la vision régionale vient renforcer les actions locales intégrées dans la démarche globale. Merci au ministère de la Famille, au Secrétariat aux aînés ainsi qu'au Carrefour action municipale et famille pour le soutien apporté. Un merci spécial à Mme Véronique Massé et ses nombreux collaborateurs de la MRC de Pierre-De Saurel pour leur soutien continu tout au long du processus de collecte d'information et de rédaction.

Bonne continuation !

communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, gouvernement du Québec, 2013.

Statistique Canada. 2012. Saint-Ours, Québec (Code 2453032) et Québec (Code 24) (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2011, produit n° 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 24 octobre 2012.

THÉRIAULT, Myriam et Sonia RACINE. 2014. Démarche « Ensemble avec tous nos aînés » : *rapport final*, Communagir, Montréal, 144 p.



Crédits

TEXTES

Comité local des aînés
Sophie Poirier

PHOTOGRAPHIES

NathB photographe
Sophie Poirier

RÉVISION LINGUISTIQUE

Chantal Chapdelaine

GRAPHISME

Cournoyer communication marketing



Ville de
Saint-Ours



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Famille
Québec 